Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 36 (1922)

Heft: 1-2

Artikel: Armoiries des communes de l'Ajoie [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-744932

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

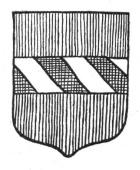


Fig. 41.

Un armorial manuscrit de la fin du XVIIIme siècle, propriété de M. de Muller, à Belfaux, renferme ces mêmes armoiries, mais avec une variante : la fasce est bandée d'azur et d'argent et non de sable et d'argent.

Dans son armorial du canton de Fribourg, le Père Apollinaire a reproduit cette dernière forme des armoiries de Cheyres. Il est plus logique, nous semble-t-il, d'en rester à la forme primitive de ces armoiries.1

La commune de Cheyres a repris actuellement les armoiries de l'ancien baillage de ce nom.

Fréd. Th. Dubois.

Armoiries des communes de l'Ajoie.

(Suite)

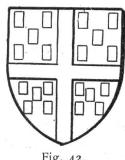


Fig. 42.

Rocourt. — Cette commune forme une paroisse et compte 211 habitants. Elle formait au moyen-âge une seigneurie qui appartenait aux sires de Rocourt. Ceux-ci possèdaient un château dans la localité dont on voit encore quelques murs et fossés. Ils apparaissent au XIIIe siècle et s'éteignirent à la fin du XVe siècle dans la famille de Neuwenfeld qui releva le nom de Rocourt. La seigneurie fut rachetée par l'évêque de Bâle en 1573 et demeura unie à l'évêché jusqu'en 1793.

La commune de Rocourt a adopté il y a quelques années les armoiries de ses anciens seigneurs soit : de gueules à la croix d'or cantonnée de vingt billettes du même.

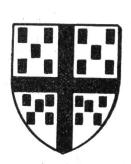


Fig. 43.

Grandfontaine. — Cette commune forme une paroisse et compte 400 habitants. Grandfontaine faisait partie de la seigneurerie de Roche d'Or avec Damvant, Réclère et Fahys. En 1478 l'évêque de Bâle restitua au comte de Neuchâtel: Blamont, Clémont et Pont de Roide, qu'il avait conquis durant les guerres de Bourgogne, mais se réserva Grandfontaine. Damvent et Reclère.

Une famille noble de Grandfontaine existait dans cette localité. Elle apparait au XIIe siècle et s'éteignit au milieu du XVe siècle. Elle ne possèdait pas la seigneurie de Grandfontaine mais avait une maison forte dans le village avec

pignon sur rue et girouette à ses armes sur la tour. Il est probable que les nobles de Grandfontaine étaient issus des sires de Rocourt dont ils portaient les mêmes armes, mais avec des émaux différents.

¹ Le champ de gueules était celui des sires de la Molière ; sable et argent sont les émaux des Praroman et de Fribourg.

La commune de Grandfontaine a adopté il y a quelques années les armoiries des nobles de ce nom qui portaient : d'or à la croix de sable cantonnée de vingt billettes du même.

Vendlincourt. — Cette commune forme une paroisse et compte 659 habitants. Une famille noble de Vendlincourt apparait au XIIe siècle et possédait la seigneurie de ce nom. Elle joua un rôle considérable dans l'évêché de Bâle et s'éteignit au XVIIe siècle. Cette seigneurie fut rachetée par le prince évêque de Bâle. Les armes des nobles de Vendlincourt portaient : d'azur au sautoir d'or accompagné en chef d'une fleur de lis du même. Elles furent adoptées il y a quelques années par la commune.



Fig. 44.

En 1709 un Pierre Wintschi de Vendlincourt obtint de l'empereur Ferdinand II des lettres de noblesse avec le droit pour lui et ses héritiers de relever les armoiries et le nom de Vendlincourt. Cette famille s'établit en Allemagne ou elle doit encore exister sous le nom de Wuitersdoff.

Courtedoux. — Cette commune forme une paroisse et compte 680 habitants.

Une famille noble de Courtedoux apparait au XIII^e siècle pour disparaître au XVe siècle. On croit qu'elle était une branche de la famille de Bassecourt. D'après Quiquerez les armes des nobles de Courtedoux portaient : d'or à trois emmanches d'azur, mouvantes de senestre. Ces armoiries ont été adoptées il y a quelques années par la commune de Courtedoux.

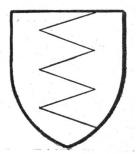


Fig. 45.

Buix. — Cette commune forme une paroisse et compte 550 habitants. Elle tire son nom du buis qui croit en abondance sur ses rochers et qu'elle a tenu a placer dans les armoiries qu'elle a adoptées il y a quelques années: d'argent à un arbuste de buis de sinople, mouvant de trois monts de gueules.

Une famille noble de Buix apparaît au XIIe siècle pour disparaître vers 1400, mais ses armoiries ne sont pas connues.



Fig. 46.

Courtemaiche. — Cette commune forme une paroisse et compte 775 habitants.

Une famille noble portant le nom de Courtemaiche apparait au XIIIe siècle dans cette localité où elle jouissait de droits importants et possèdait une maison forte. Cette famille s'éteignit au XIVe siècle et ses biens et droits revinrent à la famille noble de Cottenane ou Conttrenans qui possèda cette seigneurie jusqu'au XVIIe siècle. Les armoiries de ces derniers gravées sur leur maison portent: d'or à l'aigle de gueules becquée et armée de sable. La commune de Courtemaiche a adopté ces armoiries il y a quelques années.



Fig. 47.

(A suivre).